



Équipe municipale [Voeux 2024](#)

Smictom [Réorganisation de la collecte](#)

Citoyenneté [Recensement](#)

Jeunesse [Vie des écoliers](#)

Environnement [Que deviennent nos déchets ?](#)

Ouverture de la mairie

- lundi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h
- mardi de 13h30 à 18h
- mercredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h
- jeudi de 13h30 à 18h
- vendredi de 13h30 à 18h
- samedi fermé

Tél. : 02 99 99 15 08
accueil@mairie-javene.fr
www.mairie-javene.fr



Une question à poser,
un renseignement
à demander,
un avis à donner,
une idée à partager...
les élus sont
à votre disposition.
N'hésitez pas
à prendre rendez-vous
auprès des services
de la mairie,
au 02 99 99 15 08.

Le journal de Javené est
édité à 1000 exemplaires. Il
est distribué gratuitement à
tous les foyers javénéens.

Directeur de la publication :
Bernard Delaunay, maire.

Rédaction, mise en page :
Catherine Fournier
en collaboration avec la
Commission Information
Communication présidée
par Yoann Fleuriel et
constituée de Michel Brard,
Catherine Leboucq, Sophie
Galle, Patricia Pautonnier,
Jean-Michel Solé et
Anne-Marie Veillé.

Crédits photos : Mairie,
écoles, associations de
Javené, Catherine Fournier,
L'Imagerie de Marie.

Crédits illustrations :
Catherine Fournier,
www.freepik.com.

Impression :
Arc-en-Ciel Imprimeurs
Lécousse



La certification
PEFC donne
l'assurance que
le papier utilisé
est issu de pâtes
produites à partir
de forêts gérées
durablement.

« Chères javénéennes, chers javénéens,

Une fois de plus, mes propos se tourneront vers l'environnement. Pour la plupart, vous qui me connaissez depuis plusieurs années, je ne dérogerai pas à mes convictions de défense de l'environnement en essayant d'inciter un plus grand nombre d'entre vous à en faire de même. On peut toujours remettre en cause l'action, voire l'inaction, de certains gouvernements ou de certains grands dirigeants d'entreprises par leur manque d'enthousiasme et d'initiative prise dans ce sens. Malgré tout, je reste convaincu que si chaque individu amène sa pierre à l'édifice, nous pourrions peut-être éviter les grandes catastrophes humaines qui se profilent pour notre planète. À notre niveau, je pense que l'effort est assez simple et tout à fait réalisable. Plusieurs pistes peuvent être entrevues par chacun.



Réduction de nos déchets

Les déchets verts pour commencer, peuvent être réutilisés pratiquement à 100% si on se donne la peine et les moyens. Dans quelques temps, compte-tenu des orientations du SMICTOM, nous aurons à les gérer en grande partie au sein de notre commune. La première réflexion consiste à se dire que les premières économies se feront sur les déchets qu'on ne produit pas. Ainsi, avec un système de mulching installé sur vos tondeuses ou robots de tonte, les déchets de tonte sont quasiment supprimés. Concernant les haies indispensables à notre biodiversité et notre confort environnemental, je proposerai à partir de l'automne prochain, sur un site défini, la récupération des déchets de taille qui seront broyés par nos équipes communales avant d'être proposés aux habitants pour pailler leurs espaces verts où ils termineront leur décomposition. Nous avons d'ailleurs mis en place, pendant tout le mois, la possible récupération de vos sapins de Noël afin d'en faire du broyage pour nos massifs communaux.

Pour les déchets ménagers, là aussi, la première démarche se fait lors de votre achat. Quel type d'emballage risque-t-on de mettre à la poubelle ? Est-ce un produit qui va durer dans le temps quand il s'agit d'électroménager ou d'objets pour les besoins de la vie courante ? Sont-ils réparables ou recyclables ? Et pour compléter, ce n'est pas parce que ces déchets partent dans les sacs jaunes ou sont repris par la déchetterie qu'ils seront pour autant tous recyclés.

Pour finir, concernant les déchets assimilés, autrement dit tous les déchets produits par nos entreprises, leurs responsables ont déjà fait de gros efforts mais il reste encore du travail.

Gestion différenciée des espaces verts communaux

Sur le plan écologique, le concept de l'éco-pâturage pour l'entretien de certains espaces verts a tout son intérêt. Aussi, en collaboration avec « Écomouton », un prestataire spécialisé, vous pourrez voir très prochainement, quelques habitants supplémentaires, des moutons d'Ouessant, entretenir certains espaces dédiés à la gestion différenciée.

Production d'énergie

Environnement rime aussi avec énergie voire production d'énergie. Vous n'êtes pas sans savoir que la commune de Javené porte un projet au travers d'une structure nommée "Javené solaire" qui permettra la production de l'équivalent de la consommation des habitants de notre commune. L'implantation de ce champ de panneaux photovoltaïques est prévue pour 2025. Toutes les démarches et obligations administratives se terminent et nous sommes en mesure de pouvoir lancer les appels d'offres de rachat d'électricité et de construction courant 2024. La particularité de ce projet consiste en un montage financé pour une partie sous forme participative. Concrètement, vous aurez la possibilité de souscrire des titres qui viendront abonder le financement du projet et bien entendu, en étant Javenéens, vous serez prioritaires. Une rémunération sera calculée sur le rendement effectif.

Gestion de l'eau

Autre projet important pour l'année 2024, ce sera celui de l'agrandissement de la zone humide près du plan d'eau, rue Pierre Malle. Il permettra l'infiltration d'une partie des eaux pluviales de notre agglomération favorisant ainsi d'une part, le rechargement plus rapide de nos nappes souterraines, et d'autre part, par sa fonction de bassin d'orage, la régulation des flux massifs que l'on connaît parfois lors d'événements pluvieux. Sur ce point-là aussi, la fonction environnementale de ce projet révèle toute son importance.

Voierie et déplacements doux

Dans le cadre du programme de voirie 2024, des travaux d'aménagement de sécurité, avec la création de deux écluses, afin de limiter la vitesse, vont être réalisés rue du Couesnon.

En phase projet et dans le cadre des déplacements doux, l'équipe municipale réfléchit à la création d'une piste cyclable reliant notre centre bourg à l'agglomération fougèraise. Ce travail sera mené en parallèle à la réflexion portée par Fougères Agglomération et le Conseil Départemental sur ce type de mobilité.

Activité professionnelle

La proximité de l'autoroute, ainsi que de la ville, bénéficie à notre attractivité mais le développement économique est un atout majeur pour l'accroissement de notre population. On peut remercier les entreprises qui ont fait le choix, à une époque, de s'implanter sur notre commune et de se développer de façon très importante pour certaines depuis leur création. Actuellement, des échanges sont en cours pour l'implantation de nouvelles structures.

Les bonnes relations que j'entretiens avec les différents chefs d'entreprises m'ont permis d'établir un climat de confiance et de sérénité réciproque, je les en remercie.

Je n'oublierai pas de citer dans les personnes participant au développement de notre commune, les commerçants et tous les artisans qui animent cette vitalité centrale.

Communication

Côté « communication », notre nouveau site internet a été récompensé et a obtenu la 4^{ème} place des meilleurs sites dans le palmarès des villes de moins de 10 000 habitants dans le cadre des trophées nationaux. Je remercie ceux et celles qui ont œuvré pour la qualité de leur prestation.

Démographie

Notre commune vit, se développe, investit. Le dernier recensement provisoire de la population nous donne raison. On dénombre 2154 javénéens en 2023, soit une augmentation d'environ 0,9 % par an, équivalent à 110 nouveaux habitants, humains cette fois-ci, depuis 6 ans. Cette augmentation s'est vérifiée par le nombre de permis de construire même si, depuis 6 mois, nous constatons un fort ralentissement lié à la conjoncture.

Au passage, je remercie ces nouveaux habitants qui ont fait le choix de venir habiter chez nous. En 2023, on compte 25 nouveau-nés sur la commune. Pour symboliser ces naissances, l'équipe municipale a souhaité mettre en place un projet « Arbre des naissances ». Concrètement, chaque année, un arbre sera planté en l'honneur des naissances de l'année.

En parlant de recensement, une mise à jour nous est proposée tous les 5 ans afin de valider les chiffres provisoires publiés chaque année. A ce titre, sur la période allant du 18 janvier au 17 février prochain, trois agents recenseurs vont réaliser le comptage de nos habitants, il s'agit de Gilbert Boulanger, Stéphane Pivette et Jean-François Prioul. Je compte sur vous pour leur fournir un bon accueil.

Non seulement, on vit bien dans notre commune mais aussi on y vit longtemps, notre doyenne qui fêtera ses 100 ans dans 3 jours peut nous le témoigner.

A ce titre, un petit constat relevé dans la presse nous dit que l'on a beaucoup plus de chance de vivre jusqu'à 100 ans que de devenir millionnaire au loto. Vu que beaucoup d'entre nous ne jouent pas au loto, ça nous laisse bon espoir. Je souhaite donc un très bon anniversaire à Madame Papouin pour son centenaire.

Les jeunes «acteurs» de la vie communale

On le sait bien, une commune vie et progresse grâce au dynamisme de sa population et de sa jeunesse. À ce titre, une nouvelle équipe du Conseil Municipal des Jeunes a été mise en place en 2023. Le projet de pumtrack dont on a pu suivre l'évolution dans le bulletin municipal verra le jour en 2024. Implanté près de la salle de sport, il viendra compléter notre équipement sportif déjà bien pourvu. Je remercie ces jeunes pour leur travail et leur investissement dans les différents projets qu'ils ont su mener et qu'ils mèneront encore, je n'en doute pas.

En parallèle, le dispositif « Argent de poche » a bien fonctionné avec pas moins de 28 demi-journées effectuées par 27 jeunes.

Merci à tous

Je tiens également à remercier :

- l'ensemble des membres de l'équipe municipale pour leur soutien et la confiance qu'ils m'accordent ;
- les différentes équipes du personnel communal pour leur travail et leur professionnalisme dans la préparation des dossiers ou la réalisation des travaux ;
- les directrices d'écoles et l'ensemble des enseignants ;
- les présidents d'associations et l'ensemble de leurs membres ;
- les salariés... qui participent, au quotidien, au dynamisme et à l'attractivité de notre collectivité.

Je remercierais en plus, bon nombre d'habitants qui œuvrent pour la qualité de notre espace de vie. Je pense notamment aux quelques riverains de notre lavoir, nouvellement aménagé, qui l'ont décoré, avec goût, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Je vous invite tous à faire de même dans votre quartier pour les années à venir.

En cette nouvelle année, je vous souhaite à toutes et à tous de bénéficier de ce que peut vous apporter la vie de meilleur, de beaucoup de moments agréables pour vous et ceux qui vous entourent et qu'avec notre soutien si besoin, que chacun de vos projets se concrétisent.

Bernard Delaunay,
Maire de Javené



Espace Ferdinand de Lariboisière Fleurissement du jardin de curé



Aujourd'hui en accès «libre» au public, l'Espace Ferdinand de Lariboisière était au siècle dernier le presbytère de Javené. C'est dans l'esprit de conserver cette identité «jardin de curé» que les espaces devant la façade ont été aménagés par le Service des espaces verts de la commune.

La première étape, à gauche de l'escalier, a constitué à aménager des carrés potagers aux bordures en plessis de saule. Ce jardin de plantes essentiellement aromatiques est à la disposition des habitants, n'hésitez pas à venir y cueillir quelques brins de thym, romarin...

Cet automne, l'équipe a poursuivi l'aménagement sur l'espace à droite de l'escalier. Différentes variétés d'hortensias, de pivoines, de rosiers, d'agapanthes ont été plantées. Sélectionnées dans un camaïeu de couleurs douces, elles créeront dès les beaux jours un agréable cadre de sérénité. Il sera alors possible de se poser sous la gloriette sur laquelle viendront courir les rosiers grimpants aux couleurs tout aussi délicates.

Cet ensemble, baptisé «Jardin du Père Boulanger», en souvenir du dernier curé du presbytère, finalise le projet de réhabilitation de l'ancien presbytère qui a désormais tout son sens au cœur de notre bourg.



Cimetière

La municipalité de Javené n'échappe pas aux nouvelles réglementations en matière de tri des déchets. C'est le cas tout particulièrement au cimetière.



Appel au civisme

C'est la raison pour laquelle deux bacs de collecte avaient été mis en place, l'un pour les déchets organiques (fleurs fanées, terreau...) et l'autre pour les plastiques et déchets non valorisables. Malgré tout, cette nouvelle répartition n'a malheureusement pas été respectée par une partie des usagers : les fleurs naturelles ou artificielles ont été jetées ensemble, le plus souvent avec les pots et les emballages plastiques.

Désormais, le SMICTOM ne ramasse plus les déchets non triés, c'est pourquoi la commune n'a pas eu d'autre choix que de supprimer les conteneurs du cimetière. Suite à cela, et malgré un affichage sur place pour expliquer la situation, certains visiteurs n'ont pas hésité à déposer leurs déchets à même le sol.

Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme.



Recyclage des sapins de Noël !

La commune propose de les récupérer afin d'en faire du broyage pour le paillage des massifs. Jusqu'au 31 janvier, venez déposer votre sapin de Noël dans l'espace de réception matérialisé près du plan d'eau, rue Pierre Malle.

Entretien des espaces verts Mise en place d'un éco-pâturage

Photo Ecomouton



Dans sa recherche de solutions écoresponsables privilégiant le **développement durable sur le plan écologique et social**, les élus se sont intéressés au concept d'éco-pâturage pour l'entretien de certains espaces verts.

UNE FONCTION ÉCOLOGIQUE :

- Maintien et développement de la biodiversité
- Suppression des déchets de tonte
- Diminution de l'empreinte carbone
- Pas de nuisances sonores
- Pas d'utilisation de produits phytosanitaires
- Fertilisation naturelle des sols

UNE FONCTION SOCIÉTALE :

- Sites agréables pour les usagers
- Lieu d'échanges et de découverte
- Fonction pédagogique
- Fonction apaisante voire thérapeutique

L'emplacement retenu pour cette installation est la zone herbée **en cœur de bourg** face au préau. L'entreprise **Ecomouton**, leader français de l'éco-pâturage, a réalisé un audit du site et de son environnement afin d'établir un diagnostic du terrain, vérifier qu'il est bien « mouton-compatible ».

L'audit étant tout à fait positif, les services techniques de Javené vont pouvoir aménager le nouvel enclos et installer les équipements nécessaires. Une fois que les montons seront arrivés sur leur nouveau lieu de vie, Ecomouton veillera également au suivi de leur adaptation.

Ecomouton travaille principalement avec des **moutons d'Ouessant**. Cette race de petits moutons, originaire de Bretagne, est idéale pour un éco-pâturage simple, efficace et discret. Rustique, elle est très résistante aux maladies. Légère, avec une vingtaine de kilos seulement, elle marque peu le sol et n'abîme pas le site.

Nous espérons que les habitants, petits et grands, prendront plaisir à cohabiter avec ces nouveaux arrivants !

Célébrer les enfants et la nature L'arbre des naissances

Le Conseil municipal est ravi de vous dévoiler un nouveau projet qui lui tient à cœur : le programme « **Arbres des Naissances** » qui sera installé le long de la voie verte à la sortie du bourg. Chaque année, un arbre sera planté pour célébrer l'arrivée des nouveaux-nés dans notre commune, symbolisant ainsi la croissance de notre communauté. Et si les parents y consentent, le prénom de chaque enfant sera inscrit tout près de l'arbre de son année.

Outre sa portée symbolique, ce programme contribue à la préservation de notre environnement. En plantant ces arbres, nous investissons dans un héritage vert qui bénéficiera aux générations futures.

Nous vous invitons à vous joindre à cette initiative qui, tout en restant sobre, porte en elle un symbole fort



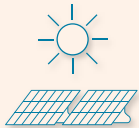
Photo prastodleh sur Freepik

d'engagement envers nos valeurs et notre environnement.

Nous organiserons, courant février, une petite cérémonie lors de la plantation de notre tout premier Arbre des Naissances en l'honneur des enfants de Javenée nés en 2023. Les parents des enfants seront contactés par la Mairie. Tous les javenéens seront bien entendu les bienvenus.

Le projet municipal d'installation d'une centrale photovoltaïque au sol, sur le territoire de Javené, a atteint une étape essentielle le 24 novembre dernier avec la conclusion de l'enquête publique. Voici l'occasion de faire un point sur le déroulement du projet.

Typologie générale du projet



3,7 MWc
de puissance installée



4 GWh
de production soit l'équivalent de



la consommation de
1500 habitants



LES PARTENAIRES DU PROJET

Les 3 partenaires qui accompagnent la Commune de Javené dans le développement et la mise en oeuvre du projet, s'emploient à mettre en place un partage de compétences et une collaboration active dans les domaines techniques et financiers.

La participation de la commune au projet est entière puisque que chaque décision doit recevoir l'aval unanime des 4 partenaires.



LES ÉTUDES RÉALISÉES

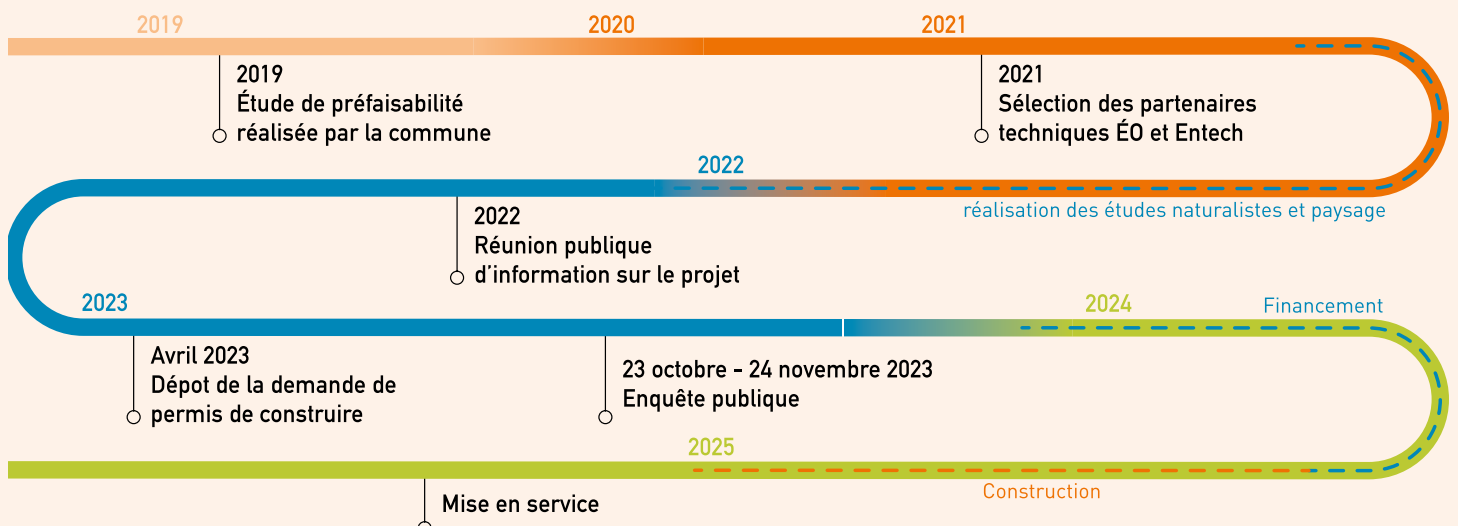
Tout au long du processus d'instruction, des études naturalistes et paysagères ont été réalisées et prises en compte dans le déploiement du projet, elles concernent notamment : les zones humides, la biodiversité, les impacts environnementaux, l'insertion paysagère ainsi qu'une étude d'éblouissement des usagers de la route voisine.



Consultables pendant l'enquête publique, ces études restent accessibles sur le site de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine :

www.ille-et-vilaine.gouv.fr Recherchez «Javené»

LE CALENDRIER DU PROJET





L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique concernant la demande de permis de construire pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol et la révision allégée n°1 du Plan local d'urbanisme s'est déroulée du lundi 23 octobre 2023 à 9h30 au vendredi 24 novembre 2023 à 18h00.

Le commissaire enquêteur a remis à la Préfecture son rapport concluant à la réalisation dans les règles de l'enquête publique et donnant un **avis favorable à la modification du PLU et au projet de centrale photovoltaïque**, ainsi qu'aux réponses apportées par le porteur de projet.

Une fois l'approbation par le Conseil municipal de la modification allégée du PLU concernant le déplacement de la limite de la zone constructible côté route, la Préfecture sera en mesure d'accorder le permis de construire du projet.

PROCHAINES ÉTAPES

Comme annoncé au tout début du projet, la Municipalité de Javené a choisi de permettre aux habitants d'être acteurs aux côtés de la commune dans son action pour la transition énergétique. Une participation citoyenne au financement de la construction de la centrale photovoltaïque de Javené va être mise en place.

Dans le courant du 2^{ème} trimestre 2024, la **première phase de l'investissement citoyen sera réservée aux habitants de Javené en priorité**. Par la suite, cette offre de participation sera proposée de manière plus ouverte à l'ensemble des citoyens intéressés par ce type d'investissement. Une réunion publique est d'ores-et-déjà programmée afin de présenter aux javenéens le modèle de participation citoyenne retenu et de répondre au mieux à leurs interrogations.

Jeudi 11 avril à 20h
à la Mairie de Javené

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Lancement du financement participatif
du projet de Centrale solaire au sol de Javené

Des récompenses

Villes et villages fleuris Le label 3 fleurs renouvelé

À l'appui des visites réalisées l'été dernier, la commission de délibération Villes et Villages Fleuris, composée des membres du jury régional et des commissions/jurys départementaux, a confirmé la **labellisation 3 fleurs** de notre commune.

Cette récompense valorise particulièrement l'engagement en faveur de la préservation et la reconquête de la biodiversité sur les espaces publics, l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

Un grand merci à tous les acteurs impliqués dans le projet de fleurissement de l'espace public de la commune et tout particulièrement à nos agents de l'équipe espaces verts.



pour la commune

Trophées de la communication Le site internet de Javené récompensé



Nous avons le plaisir et l'honneur de vous annoncer que le nouveau site internet de la commune de Javené a obtenu la 4^{ème} place des « Meilleurs sites des mairies de moins de 10 000 habitants » lors des **22^{èmes} Trophées de la Communication**, le 8 décembre dernier.

Une belle reconnaissance pour le travail des agents de la Mairie et encore merci à Agence Créasit pour leur accompagnement.

 www.mairie-javene.fr

Afin de mieux comprendre les tendances démographiques, prévoir les besoins futurs et élaborer les petits et grands projets qui y répondront, l'ensemble des logements et habitants de Javené seront recensés à partir du 18 janvier.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

1. Un courrier d'information sera déposé dans les boîtes à lettres afin de présenter la campagne de recensement aux habitants.
2. Le recensement en ligne est désormais privilégié. C'est à la fois plus simple et plus rapide pour les usagers, mais également plus économique pour la commune. Pour présenter la démarche à suivre, un agent recenseur, recruté par la commune sera chargé de la distribution d'une notice explicative, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pour toute information concernant le recensement à Javené, vous pouvez contacter la mairie.

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Les données recueillies lors du recensement permettent de mieux comprendre la répartition de la population sur le territoire. Les statistiques établies à partir des informations telles que l'âge, la profession, les moyens de transports utilisés, les logements, etc. sont essentielles, notamment pour :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! **Répondre au recensement, c'est avant tout permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.**
2. Établir le nombre d'élus au conseil municipal.
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...



Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site internet : le-recensement-et-moi.fr.

Recensement de la population 2024

Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

- ... mon logement ?**
Année de construction, surface, etc. connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.
- ... mon foyer ?**
Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'**évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs** : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.
- ... mon travail ?**
Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc. connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.
- ... mes habitudes de vie ?**
Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc. connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.
- ... mes données personnelles ?**
Nom, prénom, etc. vos données personnelles sont recueillies afin de **ne pas vous compter plusieurs fois**. Elles sont ensuite supprimées des bases de données.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).

3 AGENTS RECENSEURS INTERVIENDRONT À JAVENÉ

- Stéphane PIVETTE
- Jean-François PRIOUL
- Gilbert BOULANGER

Les Jeunes du CMJ de Javené
vous présentent leurs meilleurs vœux et
vous souhaitent une très bonne année 2024 !

■ Découverte ludique Escape Game proposé par l' ANSES



Le 7 octobre dernier, à l'occasion de la **Fête de la science**, les jeunes du CMJ ont participé à un Escape Game proposé par l'**ANSES** sur le site de Bioagropolis.



Une enquête immersive intitulée «Recherche à risque» a entraîné les jeunes dans le domaine de la recherche scientifique, mêlant sciences et investigation à travers une histoire captivante au cœur d'un univers inconnu et hasardeux. Une découverte ludique du laboratoire et de ses activités scientifiques qui pourraient, pourquoi pas, faire naître des vocations...

➡ Pour en savoir plus sur l'ANSES : www.anses.fr

■ Devoir de mémoire Commémoration du 11 novembre

À la suite de la fanfare et des portes-drapeaux, les jeunes du CMJ ont défilé à Javené avant de participer à la cérémonie de Souvenir et d'hommage du 105^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.



■ Visite guidée Le Conseil départemental

Le lundi 22 octobre, Leslie SALIOT et Bernard DELAUNAY, conseillers départementaux, ont reçu les jeunes de trois CMJ de leur circonscription : Javené, Lécousse et Gosné, au siège du Conseil Départemental à Rennes.

LA JOURNÉE S'EST DÉROULÉE EN TROIS TEMPS :

- La matinée était consacrée à la **Visite des Archives départementales** dont la mission de service public se résume en "4 C" : **Collecter, Classer, Conserver et Communiquer**. La consultation des documents, qu'elle soit sur place en salle de lecture ou bien en ligne, est libre et gratuite. Le site internet des Archives permet, en effet, de mener des recherches à partir de millions de documents accessibles en ligne.

Archives départementales : 1 rue Jacques Léonard, Rennes

➡ Site internet : archives.ille-et-vilaine.fr
Visite en vidéo : vimeo.com/610541254



- Le midi, les visiteurs et leurs guides ont partagé un **pique-nique convivial** dans la salle de pause des élus ;

- Après le déjeuner, les élus ont présenté aux jeunes le rôle du **Conseil départemental**. Le Département occupe une position essentielle dans la vie quotidienne des habitants puisqu'il est en charge d'un éventail de missions visant à répondre aux besoins de tous les citoyens dès le plus jeune âge.



Parmi leurs domaines de compétence :

- **l'action sociale** : soutien dans le secteur de l'insertion, l'accès ou le maintien au logement, l'accompagnement des personnes en situation de handicap, la protection maternelle et infantile, l'accompagnement de l'enfant et de sa famille, l'accompagnement des personnes âgées... ;
- **les routes départementales** ;
- **les collèges** : l'entretien, la construction et le bon fonctionnement des collèges ;
- **les espaces naturels sensibles** ;
- **le SDIS**...

Hôtel du Département, 1 av. de la Préfecture, Rennes

➡ Site internet : <https://www.ille-et-vilaine.fr/>
Les missions en vidéo : youtu.be/WV-zRcLLB0cU

Cette journée enrichissante aura permis à nos jeunes de connaître et de mieux comprendre les missions de leur département.

■ Commémoration du 11 Novembre Un rendez-vous essentiel

Chaque 11 novembre, l'Association des Anciens Combattants accomplit son Devoir de Mémoire en organisant un hommage solennel, partagé avec les élus et la population, afin de se souvenir de nos compatriotes tombés au service de la France. Cette cérémonie se déroule devant le monument dédié à leur mémoire.

Après le traditionnel dépôt de gerbe, les participants ont eu l'occasion de suivre la batterie fanfare de la Chapelle-Janson-Javené jusqu'à la mairie, où s'est tenue une cérémonie de remise de médailles.

Ensemble, honorons la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie pour la paix, et engageons-nous à perpétuer ce Devoir de Mémoire pour les générations futures.



Cette année, Joseph Morel et Pierre Delamarche ont été décorés de la médaille du Mérite UNC, l'Or pour le premier, l'Argent pour le second.

Animations de Noël

■ Spectacle de la Mairie M. Enzo et le Père Noël



Cet événement de fin d'année, comme pour annoncer le début des fêtes, a eu lieu le vendredi 22 décembre. Proposé par la Mairie à tous les enfants de la commune ou scolarisés à Javené, le spectacle animé par Monsieur Enzo a, une nouvelle fois, conquis petits et grands.

Dans son spectacle «Badaboum», Monsieur Enzo, persuadé d'être un grand magicien, a tenté, non sans malice, de nombreuses expériences colorées et explosives avec le public présent. Et c'est avec enthousiasme que les enfants se sont prêtés au jeu.

Enfin, sorti de sa longue période de préparatifs, le Père Noël est passé faire un petit coucou aux enfants avant sa grande tournée dans les chaumières !

■ Médiathèque Ateliers et gourmandises de Noël

Déjà 20 ans que la médiathèque organise cette journée temps fort de Noël pour la plus grande joie des nombreux enfants de la commune.

Mercredi 20 décembre, les petits du centre de loisirs et les enfants de la commune ont été invités à participer aux nombreux ateliers proposés par la médiathèque. Coloriage, découpage, lecture, maquillage, jeux en bois et même un atelier pour confectionner des anges en laine, proposé par les Tricoteuses du mercredi, ont enchanté les enfants.

Au son des musiques et chants de Noël, l'arrivée du Père Noël en calèche a créé quelques émotions chez les petits qui ont eu le droit à la traditionnelle photo et une distribution de friandises offertes par Fougères Agglomération.



■ À partir de février 2024 Nouveau jour de collecte

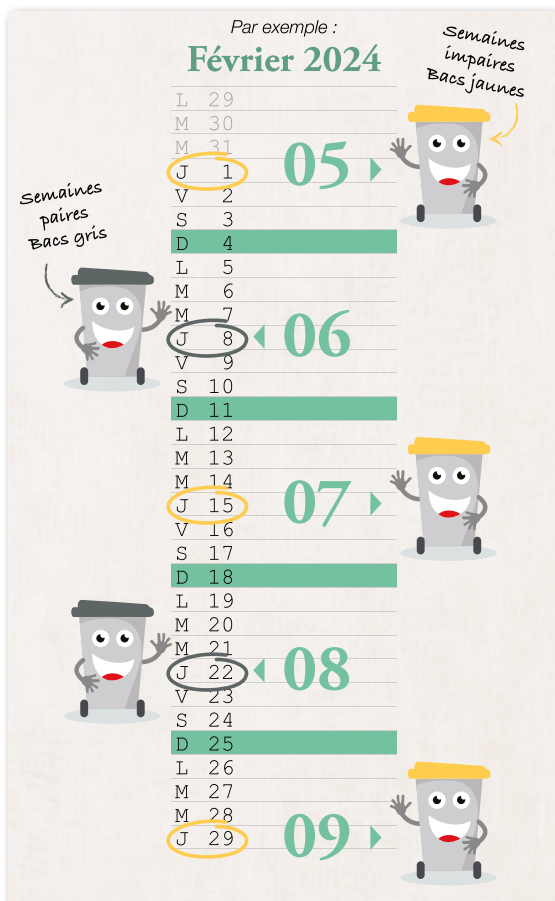


Le SMICTOM passe à une nouvelle étape dans le déploiement de la redevance incitative. La collecte des déchets est réorganisée dans tout le Pays de Fougères.

À Javené, dès le 1^{er} février, le ramassage se fera désormais le JEUDI (pensez à sortir votre poubelle la veille).

Le camion alternera désormais le ramassage de vos containers, une semaine sur deux :

- le jeudi des **semaines impaires**, ce sont les **poubelles jaunes** (tri sélectif) qui seront collectées
- le jeudi des **semaines paires**, ce sont les **poubelles grises** (déchets ménagers) qui seront concernées.



Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet : www.smictom-fougères.fr
Et, pour plus de clarté, un courrier du SMICTOM sera également adressé aux usagers.

Pour rappel, les levées de bacs ne seront pas comptabilisées dans la facturation pour 2024. **En 2024, on reste sur le même système de redevance qu'actuellement.** Le comptage des levées commencera en 2025.

Les usagers n'ayant pas reçu leurs bacs doivent se manifester auprès du SMICTOM.

■ CCAS Repas des anciens

**03
FÉV.**

Attention, cette année le repas du CCAS aura lieu un **SAMEDI**, le 3 février.

Le repas sera préparé par le Café-Restaurant, **La Grande Marche**. Un menu tout particulièrement concocté par Loïc Tirard, Patricia Mariteau et leur équipe.

Le repas est proposé à tous les javenéens de plus de 65 ans à demi-tarif. Un courrier d'inscription sera adressé à chacun et chacune. N'hésitez pas à contacter la Mairie si vous n'en avez pas reçu.

Dans un esprit de simplicité et de convivialité, ce repas est l'occasion de se retrouver, «tatasser», passer un bon moment et, pourquoi pas, pousser la chansonnette !

■ Vacances de Printemps Opération Argent de Poche

**22
MARS**

**Je gagne de l'argent de poche...
en participant à la vie de ma commune !**

Ce dispositif consiste à proposer divers petits travaux sur la commune à nos jeunes âgés de 16 et 17 ans durant les vacances de Pâques.

Les dossiers d'inscription seront disponibles en mairie ou sur internet : www.mairie-javene.fr à **partir du lundi 4 mars** et devront être transmis complets et signés **au plus tard le vendredi 22 mars.**



■ Mutuelle communale Calendrier des permanences

Les 23 et 30 octobre, une vingtaine de personnes ont participé à la réunion d'information sur les troubles auditifs et à la journée de dépistage auditif réalisée en partenariat avec l'école d'Audioprothésistes de Javené. Des informations qui ne sont pas tombées dans l'oreille de «sourds» et ont permis à certains d'entamer des démarches. Merci à la Mutuelle Mutami pour ce «coup de pouce».

Prochaines permanences MUTAMI, sur rendez-vous uniquement au 07 86 73 84 96 :

- Vendredi 9 février de 14h00 à 16h00
- Vendredi 8 mars de 14h00 à 16h00
- Vendredi 5 avril de 14h00 à 16h00
- Vendredi 3 mai de 14h00 à 16h00
- Vendredi 7 juin de 14h00 à 16h00



Jeux Olympiques

À la découverte du handisport

Le 20 octobre, les élèves se sont tous retrouvés à la salle de sports de Javené pour une course solidaire sur le thème du paralympisme. Pour se préparer avant cet événement, ils ont eu l'occasion de rencontrer Stéphane BAHIER, athlète handisport et de pratiquer des séances d'entraînement spéciales. En équipes de deux, les maternelles avaient chacun une jambe attachée à celle de l'autre, et chez les élémentaires, un non-voyant avec les yeux bandés était guidé par un voyant. Bravo aux athlètes !



Environnement

Le lombricomposteur



Dans le cadre de l'éducation à l'environnement, les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont élaboré et fabriqué des lombricomposteurs. Chaque semaine, les élèves nourrissent les vers et surveillent la fabrication du compost. Il va falloir faire preuve de patience !

Apprentissages

L'école dehors

Chaque mardi matin, la classe de GS-CP enfile bottes et vêtements imperméables pour se rendre au Parc Victor Hugo. L'apprentissage s'y poursuit d'une autre façon : compter les noisettes, observer et reconnaître les petites bêtes, les champignons, les arbres ou encore créer avec une palette de feuilles d'automne un tableau à la manière des peintres impressionnistes...



Danse

Samba et Bossa Nova !

Tous les jeudis après-midi, les élèves de Grande Section, CP et CE1 profitent de séances musicales animées par Élodie, intervenante du Conservatoire. Les enfants ont entamé un voyage inter-continental à travers les chants, les rythmes et les musiques en commençant par le Brésil avec la Samba et la Bossa Nova.

Salon du livre jeunesse

Rencontre avec des illustratrices



L'illustratrice Pauline COMIS est venue présenter son métier et ses techniques aux élèves des classes d'Élodie et Jessica. En suivant ses conseils, les enfants ont réalisé des oiseaux merveilleux en papier.

La classe de Catherine a reçu l'illustratrice Mélanie Grandgirard qui utilise la technique du cyanotype que l'on peut considérer comme l'ancêtre de la photo. Les élèves ont été impressionnés par le côté magique de la réalisation. Un moment fort apprécié par chacun et chacune.

Solidarité

Cross du Collège

Le 10 octobre, les CM2 ont participé au Cross du Collège Sainte-Marie qui soutenait, cette année, l'association «Les Riposteuses».

APEL

De nouveaux jeux dans la cour

Cet automne, les élèves ont découvert de nouveaux jeux installés dans la cour de récréation. Ces jeux ont été offerts par l'APEL qui a organisé les différentes actions auxquelles les familles des élèves ont participé.

Festivités

Célébration de Noël

Le 22 décembre, au matin, a eu lieu la traditionnelle célébration de Noël en l'église de Javené. L'après-midi était dédié au sport avec une douzaine de groupes de 11-12 enfants mélangés de la PS au CM2. Au programme : cirque, basket, gym, escalade, tir à l'arc et marche athlétique.



À L'AGENDA

- 23 février : Carnaval.
- 23 mars : Journée portes ouvertes à l'école.
- du 2 au 4 avril : Classes de mer pour les GS-CP-CE1
- 19 avril : Célébration de Pâques et après-midi sportif.



Vendredi 22 décembre, l'équipe pédagogique en partenariat avec l'APE a organisé un **Marché de Noël** dans la cour de l'école. Les familles ont pu découvrir toutes les créations fabriquées par les enfants des 7 classes et partager un moment convivial autour d'un goûter, de chocolat et vin chaud. Petits et grands ont pris un grand plaisir à finir la journée en beauté après que le Père Noël soit passé dans les classes délivrer des livres aux enfants.

Depuis la rentrée On s'active

> MUSIQUE

Les classes du CP au CM2 sont de nouveau accompagnés cette année par une dumiste (de Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) du Conservatoire de musique de Fougères. Elle intervient tous les 15 jours autour du chant choral avec pour thématique le cinéma.

> NATATION

Les élèves de CE1-CE2 et CM1 sont allés 1 fois par semaine à la piscine de Fougères. Ce sera le tour pour les élèves de CP, CE2 et CM2 en période 3 et 4.

> ENVIRONNEMENT

Les élèves de l'école continuent leur implication autour de l'environnement : entretien et paillage des jardins partagés, nettoyage des environs de l'école, compostage des restes de cantine...



> CINÉMA

En novembre, les 2 classes de maternelle se sont rendues au cinéma de Fougères pour assister à la projection de Piro Piro.

> RENCONTRES

Les classes de CM1 et CM2 ont reçu la visite d'auteurs illustrateurs lors du Salon du livre

Festivités Décorations de Noël

Pour les fêtes, l'école Louise Michel a été décorée aux couleurs de Noël par les agents de la commune ainsi que les enfants. Certains matériaux utilisés viennent de produits recyclés. Un sapin a été offert par la commune



Entraide Vente de gâteaux

Chaque vendredi, les parents d'une classe sont sollicités pour la confection de gâteaux. Les enfants de toute l'école ont ainsi la possibilité à 16h30 de s'acheter une gourmandise. L'argent issu de cet événement permettra de financer une partie des sorties scolaires.

À L'AGENDA

- **10 février** : Repas dansant organisé par l'APE et tirage au sort de la tombola .
- **du 18 au 22 mars inclus** : tous les élèves de CE2 et CM1 iront passer 5 jours à Cancale en voyage scolaire afin de travailler autour de la création d'un film.



Face à l'augmentation constante des déchets de consommation, et aux problèmes de pollutions durables liés à l'enfouissement ou à l'incinération, les pouvoirs publics, les collectivités, les organismes ou les associations œuvrent à trouver des solutions de plus en plus accessibles pour que chacun puisse agir en toute responsabilité dans la gestion de ses déchets.

En attendant que les industriels prennent eux aussi leurs responsabilités en réduisant les emballages et en développant des contenants moins volumineux et plus faciles à recycler, chaque habitant agit concrètement grâce à des outils qui vont bientôt faire entièrement partie du quotidien : la **poubelle jaune** qui permet la collecte de tous les emballages, le **composteur** pour valoriser les déchets biodégradables, les **conteneurs collectifs** pour le verre, le papier ou le textile, et la **poubelle noire** pour les ordures ménagères, mais vous avez pu constater que si vous compostez et si vous triez les nouveaux plastiques, il ne reste pas grand-chose ! Enfin, pour tout ce qui n'a pu trouver sa place dans ces propositions, la déchèterie vous apportera très certainement une solution.



QUEL EST LE DEVENIR DE NOS DÉCHETS ?

Le plus évident, c'est le compost. Composter ses déchets de cuisine et de jardin chez soi est le circuit de valorisation idéal, à la fois économique et écologique. Il ne nécessite ni transport, ni coût de traitement et vous permet de nourrir gratuitement et sainement toutes vos plantes. Le compostage nécessite un peu d'apprentissage mais les conseils, comme ceux de la **Caravane Main Verte**, sont proposés régulièrement. Cela vaut vraiment la peine de s'y intéresser !

Et pour ceux qui n'ont pas de jardin où installer un composteur, il faut savoir qu'il existe d'autres solutions avec des installations collectives ou bien des lombricomposteurs, plus gérables en appartement par exemple. Internet regorge d'idées pour trouver des alternatives.

Mais que deviennent les emballages ménagers, papiers... une fois triés ? Et que se passe-t-il avec les ordures ménagères quand le camion de collecte quitte votre rue ?

L'UNION FAIT LA FORCE

Historiquement, le SMICTOM du Pays de Fougères et le SMICTOM Sud-Est 35 (Vitré) disposaient des compétences «Collecte et Traitement des déchets» issus de leur territoire.

En 2019, ils ont décidé d'unir leurs forces et de mutualiser la compétence « Traitement des déchets », afin d'assurer dans de meilleures conditions l'exploitation des outils de traitement et de trouver des solutions locales de valorisation des déchets soit par recyclage, soit en énergie. C'est ainsi qu'est né **Le Syndicat de Tri, Traitement et Transition écologique et circulaire – S3T'ec**, afin d'assurer la compétence « Traitement et valorisation » pour un bassin de vie de 220 000 habitants et 114 communes.



LES MISSIONS DU SYNDICAT DE TRAITEMENT

Le Syndicat de traitement prend en charge les déchets issus des deux Syndicats une fois collectés. Les déchets ménagers sont envoyés au **Centre de Valorisation Énergétique (CVED)** où ils sont incinérés puis transformés en énergie ou au **Centre de Stockage (CSD)**. Les déchets recyclables issus des sacs et bacs jaunes ainsi que les papiers déposés dans les conteneurs collectifs sont envoyés au **Centre de tri** afin d'être triés puis acheminés en usines de recyclage.

1. LE CENTRE DE TRI

Autour de la chaîne de tri s'organise un tri manuel. Ceci étant fait, chaque famille d'emballage (plastique, métal, carton...) est compactée sous forme de balles qui vont être transportées dans des usines de recyclage. Les matériaux triés y seront alors transformés en d'autres produits et repartiront dans le circuit de notre vie.

Situation des usines de recyclage partenaires de S3T'ec - en 2021



Attention aux erreurs de tri !

Le taux d'erreurs de tri sur le Centre de tri à Vitré s'élève à 15% (contre une moyenne nationale de 25%). Nous sommes plutôt bons élèves mais ce sont tout de même 7kg de déchets par habitant qui ont été déposés dans les sacs ou bacs de collecte sélective alors qu'ils auraient dû être jetés dans un autre flux (ordures ménagères, déchèterie...)



En cas de doute, pensez à vérifier la consigne avec le Guide de tri des déchets sur www.smictom-fougères.fr ou utilisez l'application Guide du tri pour smartphone.

2. LE CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS MÉNAGERS (CVED)

Les deux tiers des déchets ménagers du SMICTOM du Pays de Fougères sont envoyés au CVED situé Route des Eaux à Vitré. Celui-ci est géré par le Syndicat de traitement Vitré-Fougères, et exploité par la société Cyclergie dans le cadre d'un marché d'exploitation d'une durée de 6 ans. Actuellement, 12 personnes travaillent au CVED, qui fonctionne 7 jours sur 7, 24h/24, soit 8 000 heures annuelles de fonctionnement.

Le process de valorisation énergétique

Les ordures ménagères résiduelles sont déposées et stockées dans une fosse. À l'aide d'un grappin, elles sont acheminées dans un four à 1000°C. Les fumées sont traitées et surveillées en permanence selon la réglementation en vigueur. La chaleur produite par le four est récupérée pour alimenter une chaudière, créant ainsi de l'énergie vapeur. Elle passe d'abord dans une turbine pour créer de l'électricité, avant d'être revendue à des industriels (ex. Lactalis) ou des collectivités (ex. Piscine de Vitré).



Après incinération, trois types de résidus sont extraits. Les mâchefers, c'est-à-dire les cendres en sortie de four, sont valorisés en sous-couche de route. La ferraille extraite des mâchefers grâce à un électroaimant est recyclée. Seuls les Résidus d'Épuration des Fumées D'Incinération des Ordures Ménagères (REFIOM) contenant le mélange réactifs-polluants issu du traitement des fumées avant rejet dans l'atmosphère, ne sont pas valorisés, soit 0,5% des entrants.

3. LE CENTRE DE STOCKAGE

S3T'ec doit traiter chaque année 32 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles. Or, le CVED ne peut en valoriser énergétiquement que 24 500 T/an. Il y a donc sur le territoire une « sur » production d'un peu plus de 7 000 T/an d'ordures ménagères par rapport aux capacités locales de traitement.

Et même si l'objectif premier des réorganisations mises en oeuvre est de faire baisser les tonnages collectés avec le déploiement du tri à la source des biodéchets, les nouvelles consignes de tri des emballages plastiques et la tarification incitative, il semble difficile de descendre au-dessous de 30 000 T/an. Car il reste à prendre en compte : les erreurs de tri, les excédents non externalisables, les REFIOM (résidus d'épuration des fumées d'incinération), les arrêts du four pour son nettoyage annuel, etc.

Ces tonnages excédents sont soit envoyés vers d'autres sites de traitement pour être valorisés énergétiquement, soit stockés en Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND), comme à Laval par exemple. Les déchets y sont alors compactés avant d'être déposés dans des alvéoles. Afin de prévenir tout risque pour l'environnement, les lixivats (liquides noirâtres provenant de l'eau de percolation des déchets) sont traités. En fermentant, les déchets émettent du biogaz composé à 60% de méthane et à 30 % de dioxyde de carbone. Ce biogaz est capté puis valorisé à 94 % sous forme de chaleur ou de vapeur.



En ce qui concerne le traitement et la réduction des déchets, l'approche globale est essentielle et elle nécessite l'implication de l'ensemble des acteurs pour atteindre des objectifs durables.

Pour en savoir plus sur le traitement de nos déchets : www.s3tec.bzh

Théâtre

Pas de BURN OUT pour Jav'scène !



Après plusieurs mois de travail, c'est en octobre et très motivés que les 8 comédiens de Jav'Scène ont entamé la tournée de leur nouvelle pièce « Burn out » à Javené. Beaucoup de monde, de rires et d'applaudissements les ont accueillis, autrement-dit le cocktail gagnant pour poursuivre leur périple dans le Pays de Fougères. Les représentations se sont enchaînées avec le même succès auprès du public de plus en plus nombreux et toujours aussi enthousiaste.

PROCHAINES ÉTAPES :

- 20 et 21 janvier : Centre culturel de Jovence à Louvigné-du-Désert
- 16 et 17 mars : au magnifique théâtre Victor Hugo de Fougères
- 5 avril : petite nouveauté la troupe franchira la frontière pour participer au festival «Coups de théâtre» à Saint-James (50).



Les comédiens adressent un grand merci à la municipalité de Javené pour son aide et son soutien, à toute l'équipe technique : Marcel Denis, Alain Serrand, Alain Josse, Pierrette Videloup, Étienne Chaperon, à tous ceux qui œuvrent dans l'ombre et une mention particulière à leur metteur en scène Christophe Tellier.

Continuez à les suivre ou venez les découvrir sur Facebook : Jav'scène théâtre.

Comité des Fêtes

Le 1^{er} Marché de Noël

Le samedi 25 novembre, le Comité des Fêtes de Javené a organisé son tout premier Marché de Noël à la Salle des Fêtes. Dans une atmosphère feutrée et doucement éclairée aux couleurs de Noël, une vingtaine d'artisans étaient présents pour proposer leurs réalisations : broderies, bijoux, chocolats, bières et toutes sortes de créations originales. On pouvait même y trouver son sapin de Noël.

Tout au long de la journée, les visiteurs, de Javené et d'ailleurs, se sont succédés pour dénicher leurs cadeaux de Noël ou juste pour se faire plaisir. Enfants et familles ont même pu se faire photographier avec le Père Noël par Marie (*L'imagerie de Marie*) et faire des tours de calèche avec l'âne Sarco de M. Gardrel et sa fille. Ces animations ont été très attendues et appréciées des petits et des grands. A refaire !

Le Comité des Fêtes proposait, comme à son habitude, des crêpes maison et des sandwiches jambon-beurre, les connaisseurs apprécient.



Comité des Fêtes

7^{ème} Braderie aux jouets

Le Dimanche 26 novembre, le Comité a poursuivi sur sa lancée en enchaînant avec la 7^{ème} édition de sa braderie aux jouets, vêtements et matériels de puériculture. Une belle affluence cette année encore pour chiner parmi les étals de la trentaine d'exposants présents.

Un week-end bien rempli pour les bénévoles du Comité des Fêtes de Javené.



Concours de décorations de Noël **Palmarès Noël 2023**

Cette année, la balade des jurys à travers les rues de Javené a pris plus de temps que précédemment car il y avait beaucoup de maisons décorées. Un joli moment partagé par les membres du jury qui ont fait quelques suggestions au Comité des Fêtes pour faire évoluer le concours l'hiver prochain. Signalons un coup de cœur pour le collectif d'habitants près du lavoir qui œuvre à la fabrication et à la très belle décoration du lavoir pour les fêtes.

La remise des lots aux gagnants du concours aura lieu le **dimanche 21 janvier**, lors de la galette des rois du Comité des Fêtes. La présence des gagnants est indispensable pour la remise de leur lot.

CATÉGORIE HABITANTS



1^{er} Prix 24 rue de l'Orquère



2^{ème} Prix 4 rue Pierre Malle



3^{ème} Prix 6 rue de Mauves

CATÉGORIE EXPERTS



1^{er} Prix 6 rue des Centaurées



2^{ème} Prix 18 rue de l'Orquère



3^{ème} Prix 20 rue de l'Orquère

CATÉGORIE HORS CONCOURS



1^{er} Prix 14 rue des Centaurées



2^{ème} Prix 2 rue des Achillées



3^{ème} Prix 4 rue de La Tiolais

Comité des Fêtes de Javené Prochains rendez-vous

Samedi 17 février ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

L'assemblée générale de l'association offre l'occasion de discuter du bilan de l'année écoulée, aborder les projets à venir et procéder à l'élection du nouveau bureau. « Venez nous rejoindre, tout coup de main même ponctuel est le bienvenu. Sans bénévoles, il n'y a pas d'animations possibles ». Samedi 17 février à 16h à la Mairie de Javené.

Samedi 19 mai VIDE-GRENIER

Cette année aura lieu la 10^{ème} édition du Vide-grenier de Javené ! Le plan définitif du circuit demande encore un peu de réflexion mais des rues sont déjà confirmées : rue de la Grande Marche, Allée des Vergers, rue Pierre Turgis et rue Estienne de Javené.

Afin de réserver votre emplacement, deux possibilités :

1. Inscriptions en ligne sur www.mybrocante.fr/gestion/inscriptions-exposants
 - Pour les habitants du circuit : du 22 au 28 avril
 - Pour tous : à partir du 29 avril
2. Inscriptions lors des permanences à la Mairie de Javené
 - Pour les habitants du circuit : samedi 27 avril de 9h à 12h.
 - Pour tous : samedi 4 mai de 9h à 12h.

Pour ce vide grenier, le Comité a besoin de bénévoles, le vide grenier s'agrandit et il est nécessaire de trouver des volontaires pour accueillir exposants et visiteurs dans les meilleures conditions. Toute aide est la bienvenue !

Club Accueil et Partage Au programme à Javené



En plus de ses activités régulières, le club Accueil et Partage organise ou participe à des rendez-vous festifs ou sportifs. La carte d'adhérent peut être prise en cours d'année (17 €). Renseignements : 06 03 41 43 98.

ACTIVITÉS AU PROGRAMME EN 2024 :

- Mercredi 14 février : **Concours de Belote** à partir de 13h30, à la salle des Fêtes de Javené, pour tous les adhérents Générations Mouvement.
- Jeudi 7 mars : **Pot-au-feu**. Ce repas est proposé à tous les adhérents du Club. Rendez-vous à 12h, à la salle des Fêtes.
- Mercredi 15 mai : **Pique-nique et Rando**. Dans une commune avoisinante, après-midi convivial avec pique-nique pris en commun, puis au choix : rando, balade ou jeux de boules. Covoiturage proposé.
- Mercredi 26 juin : **Sortie du Club**. Une journée de détente et de découverte pour découvrir l'Anjou autrement. Départ du car à 7 h, parking de la salle des Fêtes.

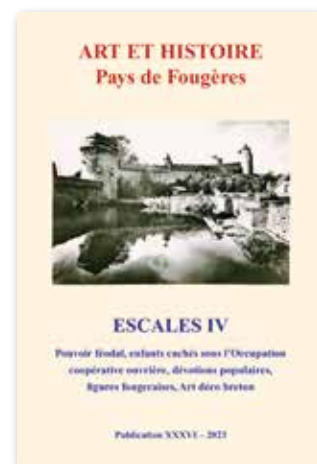
Il y a **50 ans**, en 1974, notre club, qui s'appelait alors Club des Anciens, faisait ses tous débuts. Nous sommes heureux de sa belle progression ainsi que de tous les échanges et les rencontres qu'il a pu proposer aux habitants de la commune.

Art et Histoire - Pays de Fougères La publication 2023 est parue

L'association **Art et Histoire - Pays de Fougères** vient de faire paraître sa publication annuelle intitulée **ESCALES IV**.

Au sommaire de cette 36^{ème} édition qui explore une nouvelle fois l'histoire locale et le patrimoine régional :

- Pouvoir féodal
- Enfants cachés sous l'Occupation
- Coopérative ouvrière
- Dévotions populaires
- Figures fougéraises
- Art Déco breton.



Publication Art et Histoire n° XXXVI, 180 pages, 16 €. En vente à la Librairie Mary, la Maison de la Presse et la Presse du Leclerc.

Infos : www.art-et-histoire-pays-de-fougères.com

L'Art Gus Compagnie Nouvelle pièce

18
FÉV.



Les jeunes comédiens de l'atelier théâtre de L'Art Gus Compagnie, dirigés par leur metteur en scène Christophe Tellier vous présentent leur toute nouvelle pièce :

« **Mais où est donc passé le gros NEUF d'Autriche qu'était accroché au mur de la maison ?** »

Rendez-vous le **DIMANCHE 18 FÉVRIER À 15H**, salle des fêtes de Javené. Tarif unique 5€

Conservatoire de musique Concert à l'église

20
MAR.

CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE



Dans le cadre de sa saison culturelle, le conservatoire de Fougères Agglomération organise une escapade musicale :

MERCREDI 20 MARS À 18H30
à l'Église de Javené.

- L'atelier **chansons ados et adultes** de 25 élèves, dirigé par Amélie Mousseau, intervenante en milieu scolaire et professeure, interprétera un programme de chansons du monde et chansons actuelles.
- La **banda des cuivres** de 18 élèves âgés de 10 à 14 ans, dirigée par Nathalie Aubinai, professeure de trompette, présentera un programme varié autour des musiques originales allant du classique à aujourd'hui.
- L'**ensemble de cuivres** de 15 musiciens âgés de 18 à 60 ans, dirigé par Nicolas Pringault, professeur de cor et de batterie, jouera un programme réunissant des musiques de cinéma et des compositions modernes.

Gratuit tout public

Judo

Première rentrée du Dojo Javenéen

Peut-être les avez-vous rencontrés lors du dernier forum des associations ? Une nouvelle section sportive est proposée depuis la rentrée, aux enfants de la commune. Après une expérience dans plusieurs clubs d'Île-de-France, Sébastien Manceau est à l'initiative d'un club de judo à Javené, dont les entraînements se déroulent à la salle du kiosque.

Depuis son lancement en septembre dernier, l'association regroupe déjà une vingtaine d'enfants de 4 à 12 ans « unis et assidus », selon le président du dojo. Un bel enrichissement pour l'offre d'activité sportive auprès de nos jeunes !



Les horaires des séances se sont adaptées à la demande, les cours sont désormais proposés :

Le lundi : de 18h à 19h pour les 4/5 ans et 6/8 ans
de 19h à 20h pour les 9/12 ans

Le mardi : de 16h45 à 17h45 pour les 4/5 ans
de 17h45 à 18h45 pour les 6-8 ans
de 18h45 à 19h45 pour les 9-12 ans.

Le bilan après quelques mois d'existence est très positif et la présidence du club souligne l'implication des jeunes et de leurs parents.

Il est encore possible de s'inscrire pour découvrir la discipline, n'hésitez pas à pousser les portes du Dojo Javenéen ! Renseignements par téléphone au 06 64 22 99 73 ou par mail : dojo.javeneen@gmail.com

Basket

Tournoi annuel du JBC



Le tournoi annuel du Javené Basket Club aura lieu le **vendredi 22 mars**. Les six équipes invitées s'affronteront lors de ce tournoi convivial qui verra, comme chaque année, ses bénéficiaires reversés à une association caritative.

Pour cette édition 2024, le JBC souhaite apporter son soutien à l'association **Pipelettes à roulettes** qui œuvre pour le confort et le quotidien de Lise, 10 ans, qui est atteinte d'amyotrophie spinale. Cette maladie génétique rare affecte les cellules nerveuses dans la moelle épinière, conduisant à une faiblesse musculaire progressive. Suivre l'asso sur Facebook : **Pipelette à roulettes**



Vendredi 22 mars, à partir de 19h30 à la salle des sports de Javené, avec buvette et gâteaux... Venez nombreux !

Associations de Javené

Créez ou mettez à jour votre fiche annuaire sur le site de la commune.
C'est GRATUIT et très accessible.

Rendez-vous sur la page d'accueil du site www.mairie-javene.fr

A partir du paragraphe **Lien utiles en 1 clic** accédez à l'**Annuaire de contacts**.

Tout en bas de la page, cliquez sur **Proposer un contact**.

Il vous suffit alors de remplir le formulaire et de l'envoyer.

Après vérification des informations, votre fiche actualisée sera mise en ligne !



Vous organisez des événements ou des animations **sur Javené**, nous vous soutenons dans votre communication à travers le bulletin municipal, sur le site de la Mairie ou sur sa page Facebook. Envoyez vos éléments par mail à : communication@mairie-javene.fr

Vie sportive locale

Union Sportive Billé Javené

« Chères javenéennes, chers javénéens,

Nous sommes ravis de vous présenter l'**Union Sportive Billé Javené**, une institution fière de ses valeurs, de sa communauté et de son engagement envers le sport local. Fondé en 1991, notre club s'est rapidement imposé comme un pilier de la vie sportive de notre commune.

HISTORIQUE ET VALEURS :

Depuis sa création, l'Union Sportive Billé Javené s'est attachée à promouvoir l'esprit sportif et la camaraderie. Nous avons une longue histoire de succès sur le terrain, mais notre engagement envers l'éthique sportive et l'inclusion sociale est ce qui définit réellement notre club. Cette année, un événement est venu concrétiser toutes ces années de travail avec un 5^{ème} tour de Coupe de France, une première pour le club depuis sa création.

INFRASTRUCTURE ET INSTALLATIONS :

À Javené, l'USBJ dispose d'installations de pointe qui offrent un environnement propice au développement des talents, que ce soit pour les jeunes pousses ou pour les joueurs plus expérimentés. Les terrains d'entraînement bien entretenus et notre stade synthétique sont des éléments clés de notre infrastructure.



L'équipe au 5^{ème} tour de la Coupe de France 2023



STAF :

Jean-Marie Vacher est devenu le nouveau président du Club qui emploie aujourd'hui 2 salariés :

- Arnaud Dupré, responsable de l'école de foot
- Lilian Chesnais en service civique

JOUEURS :

Notre club compte 226 licenciés dont :

- 2 équipes séniors
- 1 équipe vétérans U12 à U18 au Bocage fougerais
- 2 équipes U10 / U11
- 4 équipes U8 / U9
- 3 équipes U6 / U7

PARTENAIRES ET SPONSORS :

Nous sommes fiers de collaborer avec des entreprises locales et des partenaires qui partagent notre passion pour le développement sportif et communautaire. Leur soutien est essentiel pour la croissance continue de notre club. »

L'équipe USBJ



☎ Jean-Marie Vacher, président :
06 68 26 81 57

✉ jjmvacher@hotmail.com

🌐 www.usbj.net

Badminton Javené Billé Un club très actif

Petit retour sur ce début de saison qui a débuté par la composition des trois équipes du BJB engagées en Interclubs Départementaux, évoluant du niveau D4 au niveau D2.



Puis, le 19 novembre dernier, a eu lieu le premier évènement de l'année : le tournoi de doubles à destination des jeunes minimes et cadets de la région. Pour cette première édition, le club a accueilli 44 joueurs.

Le vendredi 1^{er} décembre, c'est un évènement particulier qui a réuni les membres du club, leur famille, les partenaires ainsi que les élus de Javené et Billé : le **BLACKMINTON**.

Du Badminton dans le noir ! Mais quelle idée ?!

Les nombreux bénévoles présents ont préparé la salle des sports pour accueillir tout le monde. Du fil, du scotch fluorescent et de la lumière noire, tel est le cocktail pour cette activité originale, adorée et réclamée par tous !



À L'AGENDA

• les 20 et 21 janvier : **TOURNOI ADULTES DE BADMINTON**. Le Club aura le plaisir d'accueillir entre 200 et 250 joueurs sur l'ensemble du week-end, du niveau Non Classé au niveau Régional. Rendez-vous à la salle des Fêtes de Javené.



➔ Pour suivre nos actualités, rendez-vous sur notre page Facebook : [BadmintonJaveneBille](#)

Mais également sur notre site internet : badjavenebille.wix.com/bjb35 (rubrique BJB News)

Tu souhaites prendre de bonnes résolutions pour 2024 et donc reprendre une activité sportive ?

Jav'Moov t'offre cette possibilité à moindre coût !

SAISON 2023/24

Au programme chaque JEUDI
Salle du Kiosque à Javené

19h15 à 20h15
STEP

20h15 à 21h30
Renforcement musculaire
+ Stretching
(Circuit Training le dernier jeudi du mois)

Des cours semblables à ceux proposés dans les salles de sports environnantes !

Tarifs exceptionnels

de janvier à début juillet 2024 :

- Abonnement STEP : 60 €
- Abonnement RENFO : 65 €
- Abonnement STEP + RENFO : 100 €

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail : javmoov@gmail.com

COMMUNIQUÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Les jeunes doivent se faire recenser dans les 3 mois suivants leurs seizième anniversaire. Cette démarche obligatoire peut être faite à la mairie, le jeune peut la faire en autonomie ou accompagné de ses parents : il lui faudra penser à se munir de sa pièce d'identité et du livret de famille.

Une fois le recensement fait, une attestation lui sera envoyée par courrier. Elle servira lors d'étapes importantes comme l'inscription aux examens scolaires ou au permis de conduire... Le recensement permet également à l'administration de convoquer le jeune à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pour notre rubrique «Zoom sur...», nous sommes allés à la rencontre de l'agence MVR (Ma Voiture de Rêve) établie 1 allée Freyssinet, à Javené.

Installée à sa création en juillet 2021 à Fougères, rue de la Pinterie puis rue Pasteur, l'agence MVR a pris ses quartiers à Javené, au cœur de la ZI de l'Aumaillerie en novembre 2022.

La progression continue de MVR a dépassé les attentes initiales, avec une croissance significative qui a vu doubler le volume des véhicules vendus en 1 an, surpassant largement les prévisions initiales. Cette évolution dynamique a permis à l'entreprise de franchir une nouvelle étape en septembre dernier avec l'acquisition du Garage Citroën Davenel, boulevard de Rennes à Fougères. Désormais, MVR propose un service complet dans la vente, l'entretien et la carrosserie, couvrant ainsi l'ensemble des besoins de sa clientèle variée.

A L'ORIGINE, LA VENTE AUTOMOBILE.

À la tête de MVR, Guillaume Beaulieu, 40 ans, fougerais d'origine, et Pierre Beunard, 29 ans, de Maen-Roch, ont su unir leurs compétences et leur expérience après avoir collaboré plusieurs années chez un concessionnaire. Leur vision commune et leur passion pour le secteur automobile les ont poussés à franchir le pas de l'entrepreneuriat.

L'agence MVR se présente comme une «vraie concession 2.0». Experte dans la vente de véhicules neufs et d'occasion, tant pour les professionnels que pour les particuliers, elle peut étudier toutes les demandes de voitures particulières (citadines, berlines, SUV, coupés...) ou de véhicules utilitaires légers (fourgonnettes, camionnettes, aménagées ou non...). La démarche commerciale englobe également des services de recherche personnalisée, de reprise, de crédit-bail, de location avec option d'achat, etc., offrant ainsi une palette complète de solutions à leur clientèle diversifiée.

UN PARC AUTOMOBILE VARIÉ ET ACCESSIBLE

Fort d'un stock d'environ 70 véhicules à Fougères, MVR offre à ses clients un choix étudié. Cependant, leur partenariat avec une plateforme nationale élargit considérablement leur offre, leur donnant accès à des milliers de véhicules. Cette approche permet à MVR de répondre avec efficacité et réactivité aux besoins spécifiques de ses clients.



N'hésitez pas à jeter un coup d'oeil au catalogue en ligne sur le site www.mvr35.fr

A SUIVRE...

En peu de temps, MVR a su s'imposer comme un acteur majeur dans le secteur automobile à Fougères, passant de l'ouverture d'une petite boutique à la reprise d'un garage renommé. La polyvalence de l'entreprise, combinant vente, entretien, et carrosserie, ainsi que la vision de ses co-gérants, ont contribué au succès rapide de MVR. Avec un large éventail de services et un stock diversifié, MVR continue d'écrire son histoire dans le paysage automobile local.

Chez MVR, vous avez le service commercial d'une concession, la souplesse et la réactivité d'une petite entreprise. Et comme ce sont les clients qui en parlent le mieux. L'équipe MVR vous invite à consulter les avis Google qui constituent leur plus belle carte de visite.

CONTACT

MVR - MA VOITURE DE RÊVE

1 allée Freyssinet - 35133 JAVENÉ

Tél : 02 23 51 24 34 - Mail : contact@mvr35.fr

Site web : www.mvr35.fr

Accueil du lundi au samedi, de préférence sur rendez-vous



Professionnels de Javené

Commerçants, artisans, entrepreneurs, créez ou mettez à jour votre fiche annuaire sur le site de la commune. C'est GRATUIT et très accessible.

Rendez-vous sur la page d'accueil du site www.mairie-javene.fr

A partir du paragraphe **Lien utiles en 1 clic** accédez à l'**Annuaire de contacts**.

Tout en bas de la page, cliquez sur **Proposer un contact**.

Il vous suffit alors de remplir le formulaire et de l'envoyer.

Après vérification des informations, votre fiche actualisée sera mise en ligne !

Médiathèque

HORAIRES D'OUVERTURE
mercredi : 9h30-12h30 et 13h30-18h30
jeudi : 15h-18h30 • vendredi : 15h-18h • samedi : 9h30-12h30
Tél. : 02 23 51 47 20 • Mail : bibliojavene@fougeres-agglo.bzh

 «Médiathèque de Javené»

LES ATELIERS DE LA MÉDIATHÈQUE

ouverts aux enfants et aux adultes



Atelier Couture

Chaque 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h

Vous aimez la couture, vous souhaitez apprendre ou partager vos expériences lors d'un moment convivial !

Gratuit, sans réservation, apportez juste votre matériel.

Atelier Tricot

Tous les mercredi de 15h à 17h

Jamais tricoté ? Venez nous rejoindre, tout est fourni ! Autour d'un thé, on tricote, on papote, on se détend.

Gratuit, sur inscription à la médiathèque.



Du 15 février au 18 avril

L'expo Star Wars

Éric Daveu a réuni toute une collection d'objets en lien avec la série culte de Georges Lucas : affiches, figurines, jeux, livres seront exposés à la médiathèque dans le cadre de la Parenthèse Jeux.



Vendredi 19 avril

Soirée jeux de société

La Caverne aux jeux, organise une de ses fameuses soirées jeux à la médiathèque. Gratuit, ouvert à tous, vendredi 19 avril de 20h30 à 22h30.



Du 18 au 30 mars dans tout le réseau

Contes VAGABONDS.

Le festival «Contes vagabonds» revient pour une 2^{ème} édition afin de vous proposer 10 jours à vivre et à partager en famille sur l'ensemble de l'Agglomération. Des univers, des artistes de tous horizons s'y croisent dans une programmation riche faisant dialoguer le conte sous toutes ses formes. Faire découvrir le conte, partager un moment unique, (se) raconter des histoires, rêver, échanger : c'est tout cela qui est permis grâce au festival, porté par les médiathèques et le Centre culturel de Fougeres Agglomération.

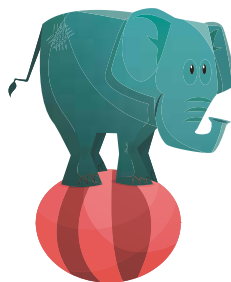
Samedi 23 mars à 10h30

à la médiathèque de Javené :

«Les géants de rapa nus»

Spectacle conte dessiné de 30 minutes, à partir de 4 ans. Gratuit. Sur réservation.

Programme de l'ensemble du festival disponible très prochainement à la médiathèque ou sur le site : fougeres-agglo.bzh



Avril 2024

Le Cirque au village

Autour de la thématique du cirque, la médiathèque vous prépare une nouvelle exposition, une sélection de livres et d'albums mais aussi une animation pour les tous-petits avec le tapis de lecture «Le Cirque au village».

Du 1^{er} avril au 16 septembre

Nouvel espace «Facile à lire»

Vous ne lisez pas ? Vous ne lisez plus ? Vous ne savez pas quoi lire ? Les espaces «Facile à lire» ont des livres pour vous.

Comme dans une vitrine, on y trouve toutes sortes de livres : des romans simples, des histoires vraies, des livres pour s'informer, apprendre le français, des livres à feuilleter... pour enfants, adolescents et pour adultes.

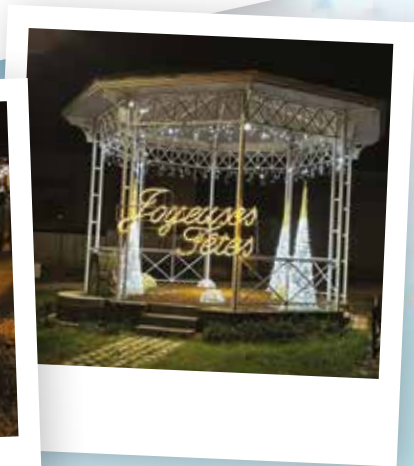
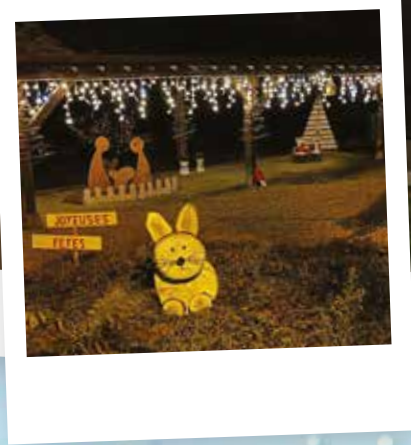
La lecture n'est pas un acte facile pour tous. L'objectif du «Facile à lire» est de s'adresser en priorité aux adultes qui lisent peu ou pas du tout : personnes en situation d'illettrisme, allophones, en grande précarité sociale et culturelle, en situation de handicap (mental, psychique, surdité, Dys), personnes âgées, fatiguées, hospitalisées, etc. Mais aussi aux lecteurs occasionnels qui recherchent des lectures « qui ne prennent pas la tête »



Horaire au choix 10h ou 11h
Gratuit - Sans inscription

- Jeudi 18 janvier
- Jeudi 11 avril
- Vendredi 9 février
- Jeudi 16 mai
- Jeudi 7 mars
- Vendredi 14 juin





Meilleurs vœux
2024

